

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1095**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Productique textile option C : tissage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 8	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

241 Textile

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les techniciens titulaires de ce BTS peuvent intervenir aux différents stades de la production : études, fabrication, contrôle de la qualité, commercialisation. Ils connaissent les matériaux, les matières et leur traitement. Ils peuvent aussi faire des propositions sur les achats. Ils effectuent les essais, calculent les coûts, évaluent les temps de production, programment les cycles de fabrication et effectuent le lancement de la production. Ils planifient, gèrent les stocks, contrôlent la qualité... Ils préparent également les produits de base (colorants...). Ces professionnels animent leur équipe et savent expliquer le fonctionnement des matériels et leurs réglages simples. Bien que spécialisés selon l'option choisie (filature, bonneterie, tissage, ennoblissement), ils deviennent rapidement polyvalents et peuvent s'adapter aux différentes branches du textile. Ils ont leur place dans les entreprises de production des fibres naturelles, artificielles ou synthétiques, de construction de matériels, de chimie (pour la mise au point de colorants).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprise de productique textile

Technicien productique textile

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

H2505 : Encadrement d'équipe ou d'atelier en matériaux souples

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Français Langue vivante étrangère 1

Mathématiques

Sciences physiques

Gestion et analyse de produits et matériels

Epreuve professionnelle de synthèse

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

24/07/1989

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :